



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18808

16 avril 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE/
CHINOIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS/ RUSSE

DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

A l'issue de consultations, le Président du Conseil de sécurité a publié la déclaration suivante, au nom des membres du Conseil, le 16 avril 1987 :

"Les membres du Conseil de sécurité expriment leur vive préoccupation au sujet du décret pris par les autorités sud-africaines le 10 avril 1987, qui interdit presque toutes les formes de protestation contre les détentions sans jugement et de soutien aux détenus. Les membres du Conseil expriment leur vive indignation à l'égard de cette dernière mesure qui est fondée sur le décret de juin 1986 instituant l'état d'urgence, dont les membres du Conseil ont demandé l'abrogation dans la déclaration faite en leur nom par le Président à la 2690e séance du Conseil, le 13 juin 1986.

Les membres du Conseil demandent aux autorités sud-africaines de révoquer le décret du 10 avril 1987, qui porte atteinte aux droits fondamentaux de l'homme visés dans la Charte des Nations Unies, est contraire aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et ne peut qu'aggraver encore la situation, susciter une recrudescence de la violence et intensifier encore les souffrances en Afrique du Sud.

Considérant que l'apartheid est la cause profonde de la situation en Afrique du Sud, les membres du Conseil condamnent vigoureusement une fois de plus le système d'apartheid, ainsi que toutes les politiques et pratiques qui en découlent, y compris le récent décret. Ils demandent de nouveau au Gouvernement sud-africain de mettre fin à l'oppression de la majorité noire et aux actes de répression dirigés contre elle en éliminant l'apartheid et de chercher une solution pacifique, juste et durable, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils demandent également au Gouvernement sud-africain de libérer immédiatement et sans conditions tous les prisonniers et détenus politiques, pour éviter que la situation ne s'aggrave encore.

Ils demandent instamment au Gouvernement sud-africain d'engager des négociations avec les représentants authentiques du peuple sud-africain en vue de mettre en place en Afrique du Sud, sur la base de suffrage universel, une société libre, unie et démocratique."